

Réf: Dossier 442807

Avis de constitution

SOCIETE « LE CHANDELIER DE LA GLOIRE »

Siège ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI ENTRE LA
GRANDE PHARMACIE DU DOKUI ET LA PHARMACIE LA
PAIX NON LOIN DE LA BOUTIQUE DIALLO, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE CHANDELIER DE LA GLOIRE »

Objet : -AGRICULTURE MARAICHER, VIVRIERES ET
CULTURE PERAINE
-VENTE DE PRODUITS VIVRIERS
-IMPORT EXPORT DE TOUS PRODUITS
AGRICOLES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI ENTRE LA
GRANDE PHARMACIE DU DOKUI ET LA PHARMACIE LA
PAIX NON LOIN DE LA BOUTIQUE DIALLO, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme OUATTARA EPOUSE KOFFI GNIRE
AHOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09725 du 15/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56902/GTCA/RC/2025 du 15/09/2025

